



Succès de l'action à l'ENBD : Une étape importante de la mobilisation en douane

Plus de 150 douaniers, venus parfois de loin, ont répondu à l'appel de la CGT et se sont portés ce 11 juin 2010, à la rencontre de notre ministre de tutelle François BAROIN qui assistait aux cérémonies du 50ème anniversaire de l'aéronautique douanière à La Rochelle.

Dès la veille, la simple perspective de ce rassemblement produisait déjà ses effets puisque la demande d'audience intersyndicale du 21 mai dernier recevait une réponse soudain devenue urgente. François BAROIN annonçait qu'il recevrait les syndicats douaniers le 25 juin au matin.

Ce 11 juin en début de matinée, alors que les premières délégations de manifestants arrivaient à peine, le ministre nous faisait savoir qu'il acceptait une brève rencontre informelle avec des représentants syndicaux qui avaient fait le déplacement.

Vers 10 heures, autour d'un café au mess de l'ENBD, le ministre venait ainsi assurer que, s'il avait été absorbé par la mise en place de la DGFIP dès sa prise de fonctions, il attachait malgré tout une grande importance à la douane et à son action. Il a en particulier précisé que l'audience officielle du 25 juin devrait permettre d'identifier des thèmes de travail et d'établir un calendrier de discussion.

Les représentants des personnels ont ensuite tenté, dans le court laps de temps dont ils disposaient, d'exposer le ressenti des agents qui subissent perpétuellement les remises en cause du service public douanier qu'ils s'efforcent de rendre à leurs concitoyens. Le mal être, le malaise et la souffrance causés par les restructurations sans fin, les suppressions d'emplois, les restrictions de moyens, la course aveugle aux indicateurs de "performance", les menaces de la loi de mobilité, ont été évoqués à grands traits.

Le ministre a assuré qu'il serait attentif à ces questions et que l'audience du 25 juin devrait définir la méthode pour les traiter.

De façon plus précise, la question incontournable de l'éventuel regroupement des écoles de Rouen et de La Rochelle sur le site de l'ENBD a été abordée. La réponse du ministre a été que ce dossier relevait bien d'un arbitrage de sa compétence et que les questions de regroupements d'écoles de formation initiale se posaient dans de nombreuses administrations (en citant notamment la Police et la Gendarmerie, peut-être en souvenir de ses précédentes fonctions de ministre de l'Intérieur). Ce dossier est pour l'instant toujours à l'étude et sa décision n'est pas prise.

Tout en rappelant que cette entrevue était à la fois très brève et informelle, le fait qu'elle ait eu lieu indique déjà que le ministre affiche une volonté de dialogue. D'autre part, il annonce que l'audience du 25 juin ne sera pas protocolaire, mais destinée à établir un programme de travail. Nous prenons acte de l'ouverture des discussions par le ministre à tous les thèmes que nous présenterons, c'est à dire sans décréter a priori que certains sujets ne releveraient que du dialogue avec la direction générale et ne seraient pas dignes de "remonter" au ministère.

La conclusion provisoire de cette action est que c'est par la mobilisation de délégations d'adhérents et de sympathisants du SNAD CGT que des rencontres ont été obtenues. C'est par la mobilisation encore plus forte de l'ensemble des personnels, que nous pouvons obtenir la satisfaction de nos revendications !